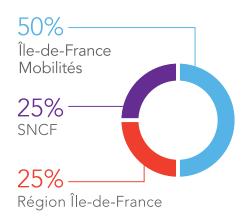
- ➤ L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- → Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France
  Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit
  quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares
  et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- ▶ Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- → Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Morêt Veneux les Sablons s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des personnes à mobilité réduite dès le parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

# MONTANT DES TRAVAUX DANS VOTRE GARE: 16 100 000€



# RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DU CHANTIER: JANVIER 2021 DURÉE: 18 MOIS





















# > LES **NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS**DE VOTRE GARE











voyageurs





### > FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

### > PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Une première phase de chantier réalisée en 2014 a permis la mise en accessibilité du bâtiment voyageurs. Les travaux se poursuivent à présent avec des travaux au niveau des quais et des accès.

Dans le cadre de ces travaux, les accès à la gare pourront être modifiés. Une signalétique adaptée sera mise en place. Pour assurer la sécurité des voyageurs et des agents, la circulation des trains sera interrompue certains week-ends de l'année entre avril et octobre 2021, et lors des nuits de semaine (22h00 – 05h00) entre février et décembre 2021.

Des bus de substitution seront mis en place durant les week-ends et une communication spécifique sera diffusée. Des nuisances sonores ponctuelles sont également à prévoir de jour et de nuit, en semaine et en week-ends, pendant toute la durée du chantier. Une communication adaptée sera déployée en amont.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible, notamment en utilisant les engins de chantier les moins bruyants.

Retrouvez l'actualité de votre ligne sur le blog de la ligne R : https://maligner.transilien.com